INFO CALCI BOVIN

N ° 614
15 MARS 2011

CALCIALIMENT SNA sna@calcialiment.fr **Z.I. de la gare 22690 Pleudihen sur Rance Tél. 02 96 83 07 36**

Contacter Etienne CHEVE 06 85 72 21 96 pour recevoir les alertes cotations par SMS

TOURTEAUX DE SOJA

€/$: 1,392
Pétr. : 99,17 $/b

Contacter SNA au 02 96 83 07 36 Fax 02 96 83 07 38

	MARS	AVRIL	MAI	5 DE JUIN	6 DE NOV
MONTOIR	332	327	319	313	321
LORIENT	333	328	320	314	322
BREST farine	334	329	321	315	323
GAND 49% Farine	336	332	330	321	324
GAND PCR	408	404	430	383	384
MONTOIR PCR	370	366	361	354	360

Le rapport du 11/03/2011 était plutôt neutre. Les stocks mondiaux de soja étaient revus légèrement à la hausse.
C'est surtout le contexte géopolitique actuel (Afrique du nord / Japon) qui fait autant varier les cours.
Les investisseurs inquiets fuient les marchés des matières premières et se positionnent sur le pétrole, ce qui entraîne une forte baisse, notamment des céréales.
La baisse du blé, de l'orge et du maïs entraîne dans son sillage le colza.
Le ttx de soja reste ferme soutenu par le retard d'arrivée de bateaux à Montoir.

Profiter de la baisse pour terminer les 3 de Mars.
Suivre de près les couvertures sur les 5 de Juin.

Compte tenu des hausses importantes du pétrole, les transporteurs appliquent dans leur facturation une indexation gasoil.

TOURTEAUX DE COLZA DEPART

* prix pour des séries complètes (prévoir +3€ pour camions isolés)

Contacter SNA au 02 96 83 07 36

	Rouen*	Montoir	Meriot*	Anvers	Baleyc.
2 DE MARS	202	204	199	194	205
3 DE MAI	202	204	197	193	200
3 D'AOÛT	185	190	182	179	182
3 DE NOV.	190	195	187	185	188

Chargement camions vis ttx colza Montoir +5 €/T

AUTRES PRODUITS

Drèches de blé	Avril **225€/T** départ Gand
Pulpe bouchons	**Sur demande**
Corn gluten	4 d'Avril **177€/T** départ Nord
SILOMIX	**Luzerne + Pulpe + Maïs** départ 51

CEREALES

Majorations du 16 au 31 Mars : 7,44€/T

	Départ 36	Rendu Rouen	Rendu Pontivy
BLE	**PAS DE VENDEUR CAR MARCHE EN FORTE BAISSE**		
ORGE			
MAÏS			
POIS			

Cotations indicatives pouvant varier selon les tendances du marché, le cours du dollar, les mensualités,les disponibilités de marchandises et de transports au moment de passer les ordres.

Quel préfanage pour l'ensilage, l'enrubannage et le foin?

Les ruminants ont la capacité unique de transformer une ressource de faible valeur, l'herbe, en des produits de haute valeur ajoutée, le lait ou le muscle. La saison de récolte de l'herbe est courte et nous devons tout faire pour obtenir des ensilages ou des foins de qualité alimentaire supérieure.

A côté des deux principales conditions pour que le procédé d'ensilage marche bien (présence de 2.5-3% de sucres fermentescibles et absence d'air), le pourcentage de matière sèche (MS) de l'herbe récoltée est aussi essentiel. Un ensilage trop humide sera difficile à fermenter. Pour cela, nous avons besoin de revoir les fondamentaux, souvent oubliés, d'un bon séchage.

Quand l'herbe est fauchée, elle a une teneur en eau de 75-80% selon le stade de pousse. Pour l'ensilage, nous voulons sécher vers 70-75% d'eau, pour l'enrubannage à 40-50% d'eau et le foin descendre à 14-17% d'eau.

La phase 1 du séchage est une perte initiale d'humidité venant des feuilles *via* les stomates. Les stomates sont les ouvertures à la surface des feuilles qui permettent la perte d'eau vers l'air pour refroidir la plante et emmagasiner le CO_2 quand l'herbe pousse. Pour obtenir les premiers 10-15% de pertes en eau rapidement, nous devons conserver les stomates ouverts. Les stomates s'ouvrent à la lumière et se referment la nuit et quand l'humidité est sévère. La fauche conduite dans un andain large maximise l'exposition au soleil. Cela garde les stomates ouverts et encourage le séchage rapide, lequel est crucial à ce stade parce que la respiration de la plante continue après la fauche et décline graduellement jusqu'à ce que la teneur en eau chute en dessous de 60%. En conséquence, un séchage initial rapide pour perdre les premiers 15% d'humidité réduira les pertes de sucres et préservera plus de nutriments dans l'herbe coupée.

La phase 2 du séchage est la perte en eau provenant à la fois de la surface des feuilles (les stomates sont fermés) et de la tige. Durant cette phase, le conditionnement peut aider à augmenter le niveau du séchage, particulièrement sur la partie basse de la tige.

La phase 3 ou phase finale du séchage est la perte de l'eau très liée à la plante, spécialement dans les tiges. Le hachage des tiges, tous les 5 cm, permet d'accentuer le séchage par la perte d'eau provenant du cuticule cireux de la tige.

Comprendre ces principes permet de développer des pratiques agricoles qui maximisent la qualité nutritionnelle de l'herbe. Le grand principe à retenir est de mettre l'herbe coupée dans un andain large, couvrant environ 70% de la surface de fauche. L'herbe fauchée en des andains larges atteind 60% de MS en 10 heures et peut être récoltée, bien sûr, en ensilage et même pour l'enrubannage le jour même. Pour ces deux techniques d'ensilage, si les conditions météo sont bonnes, ratisser les larges andains dans un andain juste avant le hachage (habituellement 5-7 heures plus tard). Pour le foin, ratisser et amalgamer les andains le matin suivant (herbe à 40-60% d'eau) pour éviter les pertes de feuilles.

Les inoculants de type lactique sont très efficaces pour conserver la valeur nutritionnelles de l'herbe. Utiliser la combinaison inoculant homofermentaire (*L.planturum ou P. acidilactici*) et inoculant hétérofermentaire (*L.buchneri*) applicable dans les différentes techniques d'ensilage (de < 35% MS à 60% MS).

Les produits basés sur l'acide propionique protégé sont non corrosifs et sûrs à manipuler. Au pH de l'herbe sur pied, soit à pH 6, 1% seulement de l'acide propionique est dans sa forme non dissociée, la forme non dissociée a les fortes propriétés anti-fongiques. Tandis qu'à pH 4.8, environ 50% de l'acide propionique est non dissocié. C'est pourquoi l'acide propionique doit être associé à l'acide formique pour baisser le pH de la masse et ainsi maintenir une teneur suffisante en acide propionique non dissocié. L'application des produits en acide propionique se situe entre 0.5 et 4 kg/ t de fourrage.

Traiter l'herbe au moment de l'ensilage, de l'enrubannage ou du foin avec ces conservateurs est plus efficace que d'essayer de traiter la TMR.

A. Coupel

ENSILAGES
VALORISEZ ET SECURISEZ VOTRE STOCK

- 5 % de remise
jusqu'au 15/04/2011

ENSIL TOP

La **conservation** des ensilages d'herbe est **un enjeu capital** pour :
- Limiter les pertes de matière sèche et de protéines au silo
- Maximiser la qualité nutritive des fourrages, leur digestibilité et leur appétence
- Améliorer leur qualité sanitaire

ENSIL TOP est un mélange de **bactéries lactiques**, de **bactéries antifongiques** et d'**enzymes** sélectionnées pour leur efficacité.

Composition:

•**Lactobacillus buchneri** NCIMB 40788	> 3.00 x 1010 ufc/g
•**Pediococcus acidilactici** MA 18/5M	> 2.00 x 1010 ufc/g
•**Cellulases / Hemicellulases**	> 20000 UI/g

Mode d'emploi:
Sachet de 250g à diluer dans de l'eau propre non chlorée. La quantité d'eau est à adapter en fonction du débit de la pompe utilisée.
Un sachet de 250g pour:
- Herbe: 50 T de fourrage vert
- Luzerne: 40 T de fourrage vert
- Maïs: 60 T de fourrage vert

Les sachets partiellement utilisés doivent être refermés hermétiquement et être conservés au réfrigérateur à 4 C.

SOFTACID P2F

SOFTACID P2F est un mélange **d'acide propionique**, **formique** et d'acide lignosulfonique.
Il agit comme un acidifiant contrôlant le pH et diminuant les risques de développement fongique dans le stockage de produits végétaux.
Sa technologie brevetée corrige l'agressivité, la corrosion et la volatilité des acides organiques tout en conservant leur efficacité.

Composition:
Acide propionique: 82%*
Acide formique: 18%*
* sur la base de la quantité totale d'acides organiques contenus dans le produit

Mode d'emploi:
A pulvériser avec une pompe à raison de 2 à 4 litres par tonne de fourrage, à adapter en fonction du taux de matière sèche et de la proportion de légumineuse

Conditionnement:
Container de 1070 kg
Fût de 214 kg

Pour plus de renseignements, contactez votre interlocuteur habituel ou Annie Claude Régeard au 02 96 83 32 38